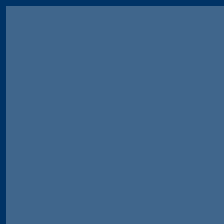


Concertation sur le projet de SAGE de la vallée de la Bresle



Projet de SAGE soumis à enquête
publique

Informations relatives à l'organisation ou non d'un débat public ou d'une concertation

Aucune concertation n'a eu lieu en application des textes législatifs et réglementaires notamment l'article L. 121-16 ou tout autre texte en vigueur permettant au public de participer effectivement au processus de décision.

La procédure de révision du SAGE n'exige pas la mise en oeuvre d'une procédure de débat public, ni la mise en oeuvre d'une concertation au sens de l'article L. 121-16.